

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE
DU 8 AVRIL 2017 A 18H00**

L'an deux mille dix-sept et le huit avril à 18 heures, le Conseil Municipal de GÉRONCE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur CONTOU-CARRÈRE Michel, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : CONTOU-CARRÈRE Michel, DUFAU Frédéric, PALAS Jérôme, AGRAZ Joëlle, ADAM Jean Pascal, AMESTOY Daniel, Cathy ILLANDE, Didier BORDES, Catherine HAGET

ÉTAIENT ABSENTS : Maïder PUNTOUS, Michel LANNERETONNE

Secrétaire de séance : Jean-Pascal ADAM

Date de la convocation : 03/04/2017

Date d'affichage : 03/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Le procès-verbal de la séance du 22 mars 2017 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération 1/7:

N°001/08042017: Finances : Vote des taux d'imposition 2017

Considérant la fusion des intercommunalités et la création au 1^{er} janvier 2017 de la Communauté de communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn,
Considérant la volonté politique de maintenir à l'identique la pression fiscale des ménages,

Considérant le choix de la méthode d'ajustement des taux communaux,

Considérant les bases prévisionnelles 2017 communiquées par l'Etat,

Le conseil municipal, après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2017 comme suit :

Libellés	Bases 2016	Taux 2016 En %	Bases 2017	Taux 2017 en%	Produits 2017
T.H	536 757	10.60	544 000	7.45	40 528
T.F.B	323 596	4.68	336 300	6.54	21 994
T.F.N.B	39 946	23.29	40 300	30.72	12 380
TOTAL					74 902

Délibération 2/7:

N°002/08042017: Finances : Affectation des résultats 2016 budget commune

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé les comptes administratifs Commune de l'exercice 2016, à l'unanimité,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif Commune 2016 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 164 134.08

- un excédent reporté de : 249 553.69

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 413 687.77

-un déficit d'investissement de : 237 665.52

- un excédent des restes à réaliser de : 103 975.53
Soit un besoin de financement de : 133 689.99

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :
RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 :

EXCEDENT :	413 687.77
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	133 689.99
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	279 997.78
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	237 665.52

Délibération 3/7:

N°003/08042017: Finances : Vote du budget primitif 2017 budget commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les propositions nouvelles du Budget primitif 2017 de la commune

Investissement :

Dépenses : 493 342.00 € (dont 27 281.47 € de Restes à réaliser)
Recettes : 493 342.00 € (dont 131 257.00 € de restes à réaliser)

Fonctionnement :

Dépenses : 486 901.00 €
Recettes : 486 901.00 €

Délibération 4/7:

N°004/08042017: Finances : Affectation des résultats 2016 budget annexe assainissement

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	248.70
- Un excédent reporté de :	33 080.11
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	33 328.81

- un excédent d'investissement de :	7 660.45
- un déficit de reste à réaliser de :	14 736.00
Soit un excédent de financement de :	7 075.55

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

-résultat d'exploitation au 31/12/2016 : EXCEDENT	33 328.81
-affectation complémentaire en réserve (1068) :	7 075.55
-résultat reporté en fonctionnement (002) :	26 253.26
-résultat d'investissement reporté : (001) : EXCEDENT	7 660.45

Délibération 5/7:

N°005/08042017: Finances : Vote du budget primitif 2017 budget annexe assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les propositions nouvelles du Budget primitif 2017 du budget annexe assainissement

Investissement :

Dépenses : 31 405.00 € (dont 14 736 € de restes à réaliser)
Recettes : 31 405.00 €

Fonctionnement :

Dépenses : 69 037.00 €
Recettes : 69 037.00 €

Délibération 6/7:

**N°006/08042017: Finances : Affectation des résultats 2016 budget annexe
lotissement du Camp Romain**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	0.00
- Un excédent reporté de :	0.00
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	0.00

- un excédent d'investissement de :	43 254.60
- un déficit de reste à réaliser de :	0.00
Soit un excédent de financement de :	43 524.60

Le Conseil municipal,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

-résultat d'exploitation au 31/12/2016 : EXCEDENT	0.00
-affectation complémentaire en réserve (1068) :	0.00
-résultat reporté en fonctionnement (002) :	0.00
-résultat d'investissement reporté : (001) : EXCEDENT	43 524.60

Délibération 7/7:

**N°007/08042017: Finances : Vote du budget primitif 2017 budget annexe
lotissement du Camp Romain**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les propositions nouvelles du Budget primitif 2017 du budget annexe
lotissement du Camp Romain

Investissement :

Dépenses : 124 180.00 €
Recettes : 124 180.00 €

Fonctionnement :

Dépenses : 113 680.40 €
Recettes : 113 680.40 €

N°008: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Une réunion sera prochainement organisé avec la communauté de communes du Pays d'Oloron et des vallées du Haut-Béarn pour faire le point sur l'avancé du PLUi.

Affaires diverses

- Monsieur le Maire indique que Mme Emeline SOUMIREU, architecte à l'agence public de gestion locale, viendra présenter aux élus le projet de salle à vocation culturelle jeudi 27 avril à 9h.
- Aménagement du Campagnot : Le conseil décide l'acquisition d'un nouvel abri bus ainsi que d'un banc et d'une poubelle. Il valide l'aménagement paysager qui sera réalisé par le service technique intercommunal avec la plantation de deux arbres et la création de deux massifs au carrefour de la route de Josbaig et du chemin du Campagnot pour embellir et marquer davantage l'entrée du village.
- Monsieur le Maire a été contacté par une personne à la recherche d'un local afin d'ouvrir une maison d'assistante maternelle. L'appartenant du presbytère étant libre il a été proposé et semble convenir au projet. Des travaux de rafraîchissement ont été prévu sur le budget 2017.

Plus aucune question n'étant soulevée la séance est levée à 20h00
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La séance a fait l'objet de sept (7) délibérations ainsi numérotées :

N°001/08042017: Finances : Vote des taux d'imposition 2017

N°002/08042017: Finances : Affectation des résultats 2016 budget commune

N°003/08042017: Finances : Vote du budget primitif 2017 budget commune

**N°004/08042017: Finances : Affectation des résultats 2016 budget annexe
assainissement**

**N°005/08042017: Finances : Vote du budget primitif 2017 budget annexe
assainissement**

**N°006/08042017: Finances : Affectation des résultats 2016 budget annexe
lotissement du Camp Romain**

**N°007/08042017: Finances : Vote du budget primitif 2017 budget annexe
lotissement du Camp Romain**

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 8 AVRIL 2017 A 18H00		
---	--	--

Nom Prénom	Signature
ADAM Jean-Pascal	
AGRAZ Joëlle	
AMESTOY Daniel	
BORDES Didier	
CONTOU- CARRÈRE Michel	
DUFAU Frédéric	
HAGET Catherine	
ILLANDE Cathy	
PALAS Jérôme	

